

Les projets de Godefroy Cardinal

Monique Brunet-Weinmann

Volume 31, Number 126, March–Spring 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/59063ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Brunet-Weinmann, M. (1987). Les projets de Godefroy Cardinal. *Vie des arts*, 31(126), 44–44.

Monique BRUNET-WEINMANN

LES PROJETS DE GODEFROY CARDINAL

Pendant deux ans, directeur intérimaire du Musée des Beaux-Arts de Montréal et collaborateur de M. Jean Trudel, avant de siéger aux différents comités – exécutif, programmation et finances –, M. Godefroy Cardinal a quitté, en mai 1986, sa Galerie du 22 Mars pour assumer la fonction de directeur du Musée du Québec. Quelques jours après l'ouverture de l'exposition venue, via New-York, de Moscou et de Lenigrad, qui place Québec dans le circuit possible des échanges internationaux et manifeste avec éclat le réveil de l'institution après une période d'incertitude et de somnolence, j'ai rencontré le nouveau directeur pour connaître l'état présent du Musée du Québec.

Monique Brunet-Weinmann – Depuis deux ans et demi, le Musée du Québec, comme le Musée d'Art Contemporain et le futur Musée de la Civilisation, est devenu un musée d'État. Comment se définit sa vocation nationale?

Godefroy Cardinal – Il est le seul à avoir pour vocation spécifique de s'intéresser à l'art québécois de toutes les périodes. Il s'agit d'appliquer cette partie du mandat, de la définir pratiquement: sur quelle durée s'étalent «toutes les périodes»? Quelle part fera-t-on concrètement au 17^e par rapport au 19^e et au 20^e siècles? La perception qu'on a encore à tort, surtout à Montréal, est celle d'un musée avant tout historique, passéiste, s'intéressant de façon presque exclusive à l'art religieux, aux objets du culte.

M. B.-W. – Précisément, toute la partie historique, ethnologique, pourrait désormais relever du Musée de la Civilisation pour vous permettre de concentrer vos préoccupations sur l'art proprement dit...

G. C. – En faisant porter les efforts dans deux directions à la fois: la collection et la recherche. En ce sens, le premier aspect de la double vocation du Musée définit une tâche cohérente. Le second est plus difficile à traduire dans les faits: assurer une présence de l'art international par des expositions, des acquisitions et d'autres activités d'animation. On ne peut épuiser ni nos énergies ni nos budgets dans ce sens, vus les sommes faramineuses requises pour les acquisitions d'œuvres internationalement cotées. Par contre, on pourra s'orienter vers la réception d'expositions internationales pour permettre une ouverture sur le monde et une confrontation périodique du Québec avec l'extérieur.



Godefroy CARDINAL
(Phot. P. Altman)

M. B.-W. – On a eu, en cet automne 1986, l'illustration parfaite des orientations dans lesquelles vous vous engagez avec les deux expositions à l'affiche: d'une part, Horatio Walker, excellente recherche de David Karel, de l'Université Laval, et exposition d'art québécois soigneusement mise en place par le Service de Design; d'autre part, les Tableaux de maîtres français impressionnistes et post-impressionnistes de l'Union soviétique que vous recevez, laissant le Musée des Beaux-Arts de Montréal monter des expositions historiques et internationales comme Largillière, Bouguereau, Picasso et Miró. Mais le tableau risque de se brouiller prochainement puisque sont annoncées des rétrospectives qui relèveraient de vos prérogatives, sinon de celles du Musée d'Art Contemporain: Borduas, McEwen et Betty Goodwin...Le champ demeure à partager avec cohérence, répartition claire sans doute plus souhaitable encore pour les acquisitions et les collections que pour la programmation.

G. C. – La collection de prêts qui existe depuis 1980 compte aujourd'hui six cents œuvres environ. Il faut bien comprendre qu'elle ne vise pas à constituer un bien patrimonial: c'est un instrument d'animation, d'éducation, destiné aux nombreux lieux publics de la capitale. Cependant, il permettra aussi, pour peu qu'on le raffine, d'éviter à l'avenir les lacunes dans la représentation de l'art québécois de la collection permanente. C'est une espèce de sas à travers lequel passe la production récente, le temps de la laisser mûrir et de prendre quelque recul. Les comités réguliers d'acquisition du Musée peuvent y puiser pour retirer des pièces comme cela s'est déjà produit trois ou quatre fois. Mais il faut assouplir la réglementation qui oblige, pour la collection de prêts, à procéder par soumissions et avis publics trois mois avant la réunion des comités qui ont lieu deux fois l'an, à l'automne et au printemps. La collection proprement dite compte douze mille objets. On voit bien que son développement ne peut pas être rétrospectif. Par contre, on doit pouvoir étoffer sérieusement les 19^e et 20^e siècles, en établissant ces mailles très serrées dont je parlais pour les années 80. On voudrait aussi constituer des fonds, et, en cela, la réflexion sur la Fondation Riopelle a été très utile. Si le projet n'aboutit pas, on pourra toujours créer un Fonds Riopelle qui comporterait les 225 œuvres jalonnant toute sa carrière, dont il a fait lui-même le choix et le legs. Mais on songe aussi à d'autres artistes.

M. B.-W. – Vous abordez le problème épineux de l'articulation nécessaire entre le Musée du Québec et la Fondation Riopelle, sans parler du Musée de la Civilisation!

G. C. – Deux décrets ont déjà été pris par lesquels une somme de dix millions est attribuée au développement physique du Musée, et une autre de huit millions destinée à la prison sous l'étiquette de Fondation Riopelle. Mme Bacon nous a demandé d'étudier l'hypothèse d'une cohabitation dans la prison. On a fait des esquisses d'architecture chiffrées (dimensions et coûts) dans ce sens. A la Fondation, reviendrait l'équivalent de trois grandes salles du musée actuel pour l'exposition des œuvres de Riopelle et la localisation des espaces administratifs. Les services éducatifs seraient là; la bibliothèque au sous-sol. Toute l'animation de la Fondation pourrait être faite par le Musée. La Fondation jusqu'à présent a refusé ces propositions, intéressée par l'hypothèse originelle qui lui concédait tout l'espace de la prison.

M. B.-W. – Il est certain que cette proposition modifie totalement la vocation que Riopelle lui destinait, à savoir la perpétuation de techniques avec ateliers et artistes en résidence.

G. C. – Il reste à espérer que Mme Lise Bacon saura satisfaire tout le monde dans la région de Québec déjà lourdement hypothéquée par l'augmentation des budgets consacrés au Musée de la Civilisation. Elle devrait rendre publique une première tranche de décisions vers le 1^{er} février 1987...

M. B.-W. – Dossiers à suivre!